

 Ce contenu a été archivé le 24 juin 2013.

Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada. Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».



Santé
Canada Health
Canada

*Votre santé et votre
sécurité... notre priorité.*

*Your health and
safety... our priority.*

Bureau of Chemical Safety Food Directorate

Bureau d'innocuité des produits chimiques Direction des aliments

Plan d'échantillonnage pour la première phase du Programme de surveillance de l'acrylamide

Centre de Collaboration de l'OMS
pour la surveillance de la contamination alimentaire



Organisation Mondiale
de la Santé

août 2009



Notre Mission

Veiller à ce que les produits chimiques ne soient pas présents dans les aliments à des niveaux pouvant entraîner des effets néfastes sur la santé des canadiennes et des canadiens.

Our Mission

To ensure chemicals are not present in foods at levels that may cause adverse health effects to Canadians.

Canada

Plan d'échantillonnage pour la première phase du Programme de surveillance de l'acrylamide

Contexte

Dans la foulée de sa « Stratégie de gestion des risques relatifs à la présence d'acrylamide dans les aliments mise à jour », la Direction des aliments s'est engagée à mettre en œuvre un Programme de surveillance de l'acrylamide. Cette Stratégie de gestion des risques mise à jour a été communiquée aux parties intéressées de l'industrie lors d'une réunion qui a eu lieu le 5 mars 2009, à Toronto, au moyen d'une présentation intitulée *Developing a Risk Management Strategy for Acrylamide in Food*. Le plan d'échantillonnage actuel, soit un volet du Programme de surveillance de l'acrylamide de Santé Canada, a été conçu par la Division du risque des produits chimiques pour la santé et par la Division de la recherche sur les aliments du Bureau d'innocuité des produits chimiques (BIPC) en consultation avec le Bureau des statistiques biologiques et des applications informatiques du Bureau de l'intégration des politiques alimentaires et des sciences de la Direction des aliments. L'industrie a eu l'occasion de formuler ses commentaires sur le plan d'échantillonnage et sa rétroaction a été considérée. L'échantillonnage et l'analyse antérieurs ont été réalisés par le BIPC, et l'information qui en est issue a aussi contribué à la conception du plan d'échantillonnage actuel.

Le plan d'échantillonnage actuel et l'enquête qui s'ensuivra contribueront à étoffer davantage la base de données canadienne sur la présence d'acrylamide dans les aliments, de sorte que le BIPC puisse mettre à jour son estimation de l'exposition par la voie alimentaire et son évaluation des risques relatifs à l'acrylamide, de même que déterminer les denrées alimentaires qui contribuent le plus à l'exposition à cette substance.

Bien que la Direction reconnaisse les changements déjà mis en œuvre par les transformateurs d'aliments, lesquels ont entraîné la réduction de la concentration d'acrylamide dans certains aliments, une base de données mise à jour sur la présence d'acrylamide dans les aliments au Canada sera aussi utile comme « nouvelle base de référence » qui permettra l'évaluation des résultats obtenus au moyen des mesures de gestion des risques, y compris des stratégies de réduction ciblant des denrées alimentaires particulières, au cours des prochaines phases du Programme de surveillance. Toutefois, il est possible que davantage d'échantillonnage et d'analyses soient nécessaires afin d'obtenir une base de référence plus complète avant l'évaluation de l'incidence des stratégies de réduction pour certaines denrées alimentaires.

L'échantillonnage et les enquêtes de suivi à venir pourraient alors être axés sur l'évaluation de la conformité de l'industrie aux stratégies de réduction recommandées, en considérant que les pratiques d'excellence sont particulières à la denrée et à l'étape de production. Par conséquent, cette première phase d'échantillonnage est importante pour identifier les denrées qui contribuent de manière importante à l'exposition à l'acrylamide, et ce, pour que l'incidence de toute stratégie d'atténuation déterminée et mise en œuvre par l'industrie puisse être mesurée. Le Programme de surveillance de l'acrylamide de Santé Canada a été conçu à titre de processus itératif. C'est donc au cours des prochaines phases du Programme que ses objectifs intégraux seront atteints.

Le plan d'échantillonnage (joint ci-dessous) comportera des données sur la part de marché là où elles sont publiées et portera sur les marques qui ont acquis une part importante du marché canadien, tout en comprenant, dans la plupart des cas, au moins trois marques de chaque denrée alimentaire ou de chaque type d'aliment. Puisque les concentrations d'acrylamide peuvent varier considérablement, et ce, tant dans le même produit que d'un produit à l'autre, la distribution des échantillons a été déterminée de manière à tenir compte à la fois de la majorité des denrées alimentaires qui sont reconnues pour contenir de l'acrylamide et de la variabilité dans un même lot et entre les lots produits par les principales marques de ces denrées alimentaires. Lorsque possible, la priorité a été accordée au reflet de la variabilité de la concentration dans chaque denrée alimentaire donnée, afin que l'ampleur de la variation puisse raffiner l'évaluation de l'exposition et préciser l'incidence des stratégies de réduction du risque déterminées.

Remarques :

1. Tous les échantillons d'aliment seront préparés et (ou) analysés tels que consommés.
2. Bien que l'échantillonnage ait été réalisé en tenant compte des données sur la part du marché canadien, les noms de produit, les lots et la présence sur les rayons correspondent aux produits offerts au moment de l'échantillonnage et peuvent ne pas représenter tous les produits vendus actuellement sur le marché canadien.

Annexe 1: La première phase du Programme de surveillance de l'acrylamide du Santé Canada

Pain non grillé (n=12)

Trois types (blanc, blé entier, multigrains) + un bagel (nature)
3 marques (y compris 1 générique) pour chaque type

Pizza (service alimentaire) (n=8)

Deux établissements de premier plan présents à l'échelle nationale
Croûte régulière, pepperoni et fromage
Deux établissements
Deux échantillonnages (c.-à-d., lots)

Croquettes de poulet panées (n=12)

Trois établissements de premier plan présents à l'échelle nationale
Deux établissements
Deux échantillonnages (c.-à-d., lots)

Café (n=12)

Trois établissements de premier plan présents à l'échelle nationale
Mélange moyennement corsé
Deux établissements
Deux échantillonnages (c.-à-d., lots)

Pommes de terre frites (n=27)

Trois établissements de premier plan présents à l'échelle nationale
Deux établissements
Trois échantillonnages (c.-à-d., lots)

Pain grillé (n=24)

Trois types (blanc, blé entier, multigrains) + un bagel (nature)
Trois degrés de grillage (nuances) chacun
Deux reprises de grillage pour chacun

Pizza (selon les directives les plus courantes utilisées pour le four) (n=6)*

Deux marques vendues à l'échelle nationale
Un produit sans marque
Croûte nature, pepperoni et fromage
Deux reprises de cuisson pour chacun

Poulet pané (croquettes) (n=12)*

Deux marques vendues à l'échelle nationale
Un produit sans marque
Deux lots/marque
Deux reprises de cuisson pour chacun

Pommes de terre frites (n=36)*

Trois marques vendues à l'échelle nationale
Trois types (allumettes, nature, en pâte à frire)
Deux lots par type/marque
Deux reprises de cuisson pour chacun

Céréales pour petit-déjeuner prêtes-à-manger (PÀM) (n=26 et 8 échantillons afin de représenter la variation au sein d'un même lot)

À base de blé
À base d'avoine
À base de maïs
À base de riz
~ trois marques vendues à l'échelle nationale par type de céréales
Deux lots par type/marque
Pour chaque type, échantillon d'une céréale dans chaque lot (x 2) = huit échantillons additionnels

Croustilles de pomme de terre (n~ 90)

Trois types (au four, nature, à la marmite) vendues à l'échelle nationale
~ trois marques vendues à l'échelle nationale
Pour chaque marque, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Biscuits (n=54)

Pour chaque marque (six marques), échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Craquelins (n=54)

Pour chaque marque (six marques), échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Biscuits Graham (n=27)

Deux marques vendues à l'échelle nationale

Un produit sans marque

Pour chaque marque, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Aliments en pot pour bébé (n=36)

Patates douces (une marque vendue à l'échelle nationale + un produit sans marque)

Pruneaux en purée (une marque vendue à l'échelle nationale + un produit sans marque)

Pour chaque marque, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Biscuits à l'arrow-root (n=27)

Trois marques vendues à l'échelle nationale

Pour chaque marque, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Biscuits pour bébés et de dentition (n=36)

Quatre marques vendues à l'échelle nationale

Pour chaque marque, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Grignotines, maïs éclaté (n=8) PÂM en sac

Deux marques vendues à l'échelle nationale, sans assaisonnements, éclaté

Pour chaque marque, échantillon entre (x2) et à même (x2) les lots

Grignotines, tortillas/croustilles de maïs (n=27)

Deux marques vendues à l'échelle nationale

Un produit sans marque

Toutes natures, de type restaurant

Pour chaque marque, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Grignotines, bretzels (n=18)

Une marque vendue à l'échelle nationale

Produit sans marque

Pour chaque marque, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Grignotines, noix rôties (n=27)

Trois types différents

Pour chacune, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Grignotines, barres de chocolat (n=12)

Deux marques de chocolat au lait vendues à l'échelle nationale

Une marque de chocolat noir vendue à l'échelle nationale

Pour chaque marque, échantillon entre (x2) et à même (x2) les lots

Cacao (n=18)

Deux marques vendues à l'échelle nationale

Pour chaque marque, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Chocolat pour cuisson (n=8)

Deux marques vendues à l'échelle nationale

Pour chaque marque, échantillon entre (x2) et à même (x2) les lots

Gâteaux (doivent être entièrement cuits, c.-à-d. PÂM) (n=12)

Trois marques vendues à l'échelle nationale

Pour chaque marque, échantillon entre (x2) et à même (x2) les lots

Tartes (doivent être entièrement cuites. c.-à-d. PÂM) (n=12)

Trois marques vendues à l'échelle nationale

Pour chaque marque, échantillon entre (x2) et à même (x2) les lots

Beurre d'arachides (n=12)

Deux marques vendues à l'échelle nationale

Une marque nature en vrac

Pour chaque marque, échantillon entre (x2) et à même (x2) les lots

Olives (n=27)

Trois types

Pour chacune, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Jus de pruneaux (n=27)

Trois marques vendues à l'échelle nationale

Pour chaque marque, échantillon entre (x3) et à même (x3) les lots

Confirmer les bases de données existantes

Succédané de café

Préparation pour nourrissons

Céréales pour bébés

Mélange de préparation pour nourrissons/de céréales pour bébés

Aliments pour bébés

Graines de tournesol

*Comparaison entre la vente au détail (préparé à la maison) vs. l'industrie des services alimentaires

